

Un projet pour le Culturisme

propositions d'actions pour la CSNC

liste J.-P. Bulgarides / G. Loustalet

1. Préambule

Il est aisé de constater que le culturisme peine à se développer au sein de la fédération. Il est peu aisé de trouver des solutions miracles. Ce serait une erreur de croire que nous pouvons y arriver seuls, entre culturistes, au sein de la fédération. On ne saurait négliger par ailleurs le contexte national et mondial qui développe des formes de pratiques particulières et incontrôlées, et véhicule une image partielle du culturisme auprès du grand public.

Ce que nous proposons est une politique susceptible d'impulser le développement d'un culturisme "naturel". Celle-ci doit faire clairement partie des objectifs de la fédération.

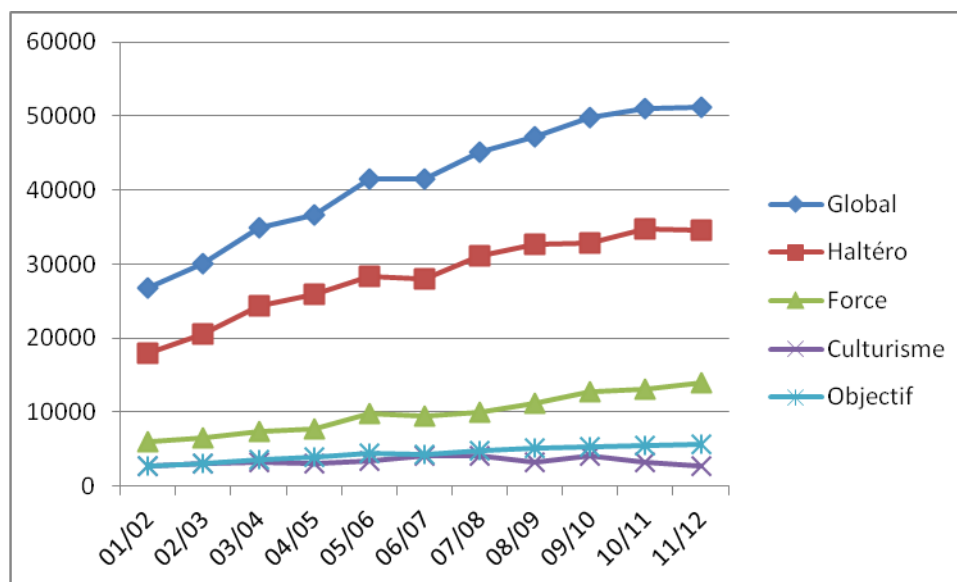
Seul un travail en concertation avec tous les acteurs (clubs, athlètes, officiels, professionnels, bénévoles) permettra de mettre en œuvre une telle politique.

Cela exige aussi de favoriser des ouvertures vis à vis des autres disciplines au sein de la fédération, et aussi de créer les conditions d'un dialogue avec les autres organisations qui se réclament du culturisme en France, mais aussi au niveau international.

2. Constat

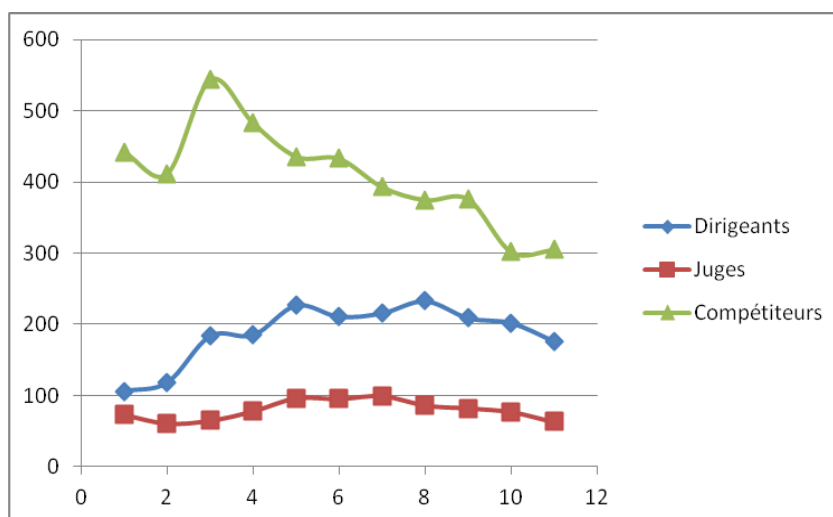
- Fluctuations des licences culturistes

Les diagrammes ci-dessous montrent l'évolution sur les 9 dernières années des effectifs des 3 disciplines (courbes supérieure : total des licences, rouge : haltérophilie, verte : force athlétique, violette : culturisme).



Toutes les courbes sont ascendantes, sauf celle du culturisme qui stagne. La courbe bleu clair (objectif) indique ce que serait la courbe des effectifs culturistes si le culturisme avait progressé au rythme des deux autres disciplines.

La stagnation des effectifs culturistes dénote une absence totale de progrès (si jusqu'en 2007 il y a progression commune, il y a ensuite régression et on retrouve en 2012 le niveau de 2002 !).



Si maintenant on regarde l'évolution pour le culturisme des dirigeants, juges et compétiteurs (sachant qu'une légère proportion remplit deux ou trois de ces fonctions simultanément), on observe une certaine stagnation des juges et dirigeants et une très forte baisse des compétiteurs. Depuis les quatre dernières années cependant la baisse est générale (même si les trois disciplines sont en baisse, celle-ci est en valeur relative trois fois plus importante pour le culturisme).

Si les fluctuations de juges et dirigeants résultent probablement plus de variations du nombre de clubs affiliés, la perte des athlètes peut aussi s'interpréter à une reconnaissance du caractère "naturel" des compétitions fédérales (entraînant une "fuite" des compétiteurs moins concernés), donc à une certaine "efficacité" de la politique fédérale.

Notre objectif est de redresser la pente de ces courbes. Cela exigera notamment que les ressources affectées au culturisme puissent ne pas dépendre systématiquement de leurs fluctuations. Les moyens pour y parvenir sont exposés plus bas.

- Le culturisme "naturel"

On ne devrait pas avoir besoin de parler de "culturisme naturel". C'est encore actuellement la seule manière de distinguer clairement notre discipline. Cela signifie aussi que la référence à l'absence de dopage est un élément central de l'organisation de ce sport tant au niveau national qu'international. Les difficultés d'expansion de l'UIBBN, par exemple, résultent en grande partie de l'absence d'organisation importante supportant cette forme de culturisme dans la plupart des pays.

Cette approche du sport culturiste ne saurait reposer seulement sur la répression du dopage. Même si les contrôles anti-dopage effectués sont souvent efficaces, même si la menace des contrôles et des sanctions éventuelles peuvent avoir un caractère dissuasif, cela ne saurait suffire. Il nous appartient d'agir sur tous les autres registres possibles: *formation, encadrement, forme des compétitions, qualité du jugement.*

Le culturisme, qui peut être vu comme de la "musclature avec résultats visibles", est une activité de longue haleine qui concerne tous publics (y compris jeunes et vétérans), s'inscrit dans la durée, et doit contribuer à une meilleure santé.

Ce culturisme naturel souffre d'un déficit de visibilité, occulté qu'il est par quelques "monstres" médiatisés. Une telle médiatisation de quelques stars suralimentées provoque les effets inverses de ce qu'il faudrait: une course éperdue de quelques uns vers un volume jamais atteint, et une désaffection de la plupart d'une activité soutenue et bénéfique, et surtout, de toute forme de compétition. Elle provoque

également le rejet du culturisme de la part de salles de musculation, qui se reportent alors exclusivement sur des activités jugées plus saines ou plus lucratives.

Ici aussi une politique visant à réhabiliter, à faire aimer ce sport, à le faire pratiquer, à le faire se développer, ne peut reposer sur la seule mécanique des licences. Il nous appartient de le faire connaître à travers des événements sportifs de qualité, mais aussi en permettant à nos athlètes les plus remarquables de contribuer à développer une nouvelle image du culturisme. Les professionnels (gestionnaires de salles, entraîneurs professionnels) et les bénévoles doivent pouvoir trouver un soutien efficace auprès de la fédération.

Il est cependant clair que ni la CSNC, ni même la fédération ne peuvent arriver seuls à un tel objectif. On sait que l'accroissement des licences (toutes disciplines confondues) est essentiellement dû à l'accroissement des licences loisir. C'est donc sur le terrain de la musculation comme activités de loisir, l'amélioration de la santé, et le progrès personnel par le sport à travers la compétition, que l'action doit se porter. Ceci implique un travail en collaboration avec le Ministère des sports en faveur d'une politique d'amélioration des cadres d'exercice de nos activités, c'est-à-dire une politique favorisant de développement des clubs et de leur encadrement.

3. Agir

- Avoir plus de licencié(e)s

La CSNC s'attachera à coordonner les efforts des régions afin d'aller vers plus de licencié(e)s, en particulier là où il n'existe pas encore de responsables pour le culturisme. Il s'agira essentiellement d'intéresser de nouveaux clubs qui sont exclusivement dédiés à la musculation.

La CSNC aura un rôle d'animation et de stimulation en favorisant le dialogue et la coordination entre les responsables de départements, zones ou régions. L'accent sera mis sur les actions susceptibles d'intéresser particulièrement des athlètes féminines, les jeunes et les vétérans.

L'outil informatique de gestion fédérale des clubs et des licences constitue pour cela un outil incontournable. Il est donc important qu'il soit maintenu à jour et que l'ensemble des responsables départementaux et régionaux puissent y être visibles.

- Stabilisation des ressources

Pour être active, la CSNC, doit bénéficier d'une certaine autonomie, ce qui implique qu'elle se voie attribuer un budget spécifique.

La répartition des ressources financières consacrées à chaque discipline au sein de la fédération ne peut dépendre uniquement du nombre de licenciés. Cela peut conduire en effet à des compétitions d'influence sur certains clubs afin de privilégier une discipline ou une autre. Une réflexion doit être menée de manière urgente afin qu'une CSN ne soit pas privée de tous ses moyens aux moments les plus difficiles, et qu'elle puisse disposer à tout moment des fonds nécessaires aux objectifs de développement de sa discipline.

- Formations

La CSNC contribuera à l'élaboration et la promotion des formations fédérales en accord avec les commissions Formation, d'Arbitrage et de Musculation. Elle veillera à ce que le culturisme soit présent dans toutes ces formations, condition nécessaire au développement de la discipline.

Elle proposera et aidera à mettre en place des formations spécifiques au culturisme à différents niveaux (régional, interrégional ou fédéral). Outre les "formation ou recyclage des juges" qui relèvent de la Commission Nationale d'Arbitrage, indispensables au fonctionnement des compétitions, elle mettra en place des formations de type "organisation de compétitions", "posing artistique", "entraînement et nutrition", "préparation à la compétition", ou "complémentation et dopage". De telles formations

peuvent intéresser dirigeants, officiels et athlètes, et peuvent contribuer à fidéliser athlètes et encadrement. Certaines peuvent s'adresser à des pratiquants de loisir.

Des éléments de ces formations peuvent se retrouver dans les formations fédérales à destination des culturistes (initiateur fédéral, moniteur et entraîneur).

- Communication et sponsors

Compte tenu du faible niveau médiatique du culturisme naturel, un effort particulier s'impose dans ce domaine: médiatisation des compétitions, amélioration de la visibilité des athlètes (gala de fin de saison?), interventions dans des médias consacrés au sport, présence dans les salons dédiés, communiqués de presse.

Sans médiatisation, pas de sponsor. Sans résultat sportif visible, pas de médiatisation. Beaucoup d'efforts ont déjà été réalisés ou tentés, mais il n'y a pas d'autre voie que de persévérer en agissant sur l'ensemble de leviers possibles.

- Des compétitions de qualité et en plus grand nombre

Certains appellent cela "professionnalisation". Le terme est ambigu; le culturisme souffre en partie de ce qu'il n'intéresse ou n'a surtout intéressé que les organisateurs de spectacles, sans que ceux-ci ne se préoccupent réellement de la provenance des athlètes. C'est inverser les priorités. Il faut plus de compétitions, à tous les niveaux (du débutant au champion), de manière à faire en sorte que les grandes compétitions attirent plus de public. Plus de compétitions signifie avant tout plus d'athlètes, plus de juges et donc plus de pratiquants.

Cela implique une réflexion sur l'organisation des compétitions (respect du timing, horaires et durée raisonnables, ...).

Cela implique aussi de développer la demande d'organisation de compétitions culturistes de la part de clubs. Il faut que de plus petits clubs puissent se porter organisateur. Ceci suggère une possibilité de sécurisation des organisateurs sur le plan budgétaire à travers une forme à trouver de partage des risques financiers entre l'organisateur et la région ou la fédération.

La réflexion devra aussi porter sur la nature des compétitions (le culturisforme est-il bien adapté à nos clubs? d'autres formes sont-elles possibles?) et les formes existantes (introduire de nouvelles catégories?).

Multiplier les compétitions. Ceci appelle une réflexion sur les formes de licence et ce à quoi elles donnent droit. En effet les licenciés "loisir" se trouvent de fait exclus des compétitions, même si l'envie leur en prend en cours de saison; et en pratique seuls les athlètes se destinant au circuit France prennent une licence compétiteur. Cette situation ne favorise pas l'accès des débutants à la compétition.

- Jugements

Les athlètes doivent pouvoir avoir confiance dans les jugements. Il n'y a pas de compétition valable sans une qualité de jugement irréprochable. Cela implique une réflexion sur les critères de jugement, leur bonne définition et leur bonne application. Pour maintenir leur qualité de jugement, les juges doivent pouvoir juger le plus souvent possible en situation réelle et également s'entraîner. La possibilité de juger plus souvent est liée au nombre de compétitions et à la réglementation. Mais s'entraîner implique un recyclage permanent. Ceci peut se faire à travers des stages nationaux ou inter-régionaux de maintien de niveau.

Gagner la confiance des athlètes, c'est aussi améliorer la transparence des jugements et bien veiller au respect des règlements. La CSNC étudiera de quelle manière il est possible de donner un retour de jugement aux athlètes qui le souhaitent. Elle veillera au strict respect du règlement, en particulier en ce qui concerne les dérogations.

Un élément important, bien que peu visible, est le logiciel de compétition. Le programme actuel n'est pas facile à paramétrer et trop fragile à l'utilisation. La CSNC ouvrira un chantier pour un logiciel unique, mieux adapté aux conditions diverses d'utilisations, et paramétrable de telle sorte que tous les officiels puissent en vérifier la conformité pour une compétition donnée (facilité du paramétrage, code ouvert non propriétaire, documentation).

- Promotion et suivi des athlètes

La CSNC proposera la mise en place d'une base d'athlètes comportant le cursus public de ceux-ci et assurant ainsi leur promotion et le suivi et le contrôle de leurs résultats. Cette base doit pouvoir être consultée par tous les responsables régionaux de chaque discipline, et, dans une certaine limite, les dirigeants de clubs, les athlètes et le public.

Les athlètes de bon niveau (au delà de ceux qui sont pris en charge par la DTN), et désireux de valoriser leur niveau sportif doivent trouver auprès de la fédération un certain appui. Ils doivent pouvoir être sollicités pour des démonstrations visant à asseoir au mieux leur réputation, mais également à promouvoir le culturisme naturel. Ceux-ci constitueront des ambassadeurs ou ambassadrices du culturisme naturel.

- Liaisons avec les autres disciplines:

Nos trois disciplines ne vivent pas en autarcie. Des athlètes haltérophiles ou de force athlétique participent occasionnellement aux compétitions culturistes; de même des athlètes culturistes participent avec intérêt à des compétitions de force athlétique ou de développé couché. Il est important de favoriser le renforcement de ces liens quand cela est possible. La CSNC étudiera de quelle manière un tel renforcement est possible.

4. A l'international

L'UIBBN est la seule fédération internationale de culturisme naturel actuellement reconnue par la FFHMFAC. Des voix s'élèvent pour dire que cette fédération serait trop étriquée, et qu'il en existerait d'autres, naturelles aussi, et bénéficiant d'une plus large audience.

Le culturisme mondial est en effet divisé, avec plusieurs fédérations internationales dont chacune à un correspondant en France. Ainsi par exemple l'AFBBF-IFBB pour l'IFBB (implantée dans 182 pays), l'INBA-France pour l'INBA (45 pays), ou l'AFCPAS pour la NAC (40 pays) pour n'en citer que quelques unes. Ces fédérations se revendiquent toutes d'une manière ou d'une autre, au moins pour les athlètes amateurs, du culturisme naturel, avec plus ou moins d'efficacité.

Cette division du culturisme international se traduit en France par une répartition des athlètes dans les associations françaises correspondantes. Tout en reconnaissant le droit de chaque personne à disposer de son corps comme elle l'entend, il est de notre devoir de stimuler l'adhésion d'athlètes, et surtout de jeunes athlètes, aux valeurs du culturisme naturel et de leur offrir un cadre valorisant tant au niveau national qu'international.

Dans cette perspective la CSNC devra étudier, sans remettre en cause les engagements actuels vis à vis de l'UIBBN, les moyens d'élargir notre audience internationale.

5. Dans l'immédiat

Toutes les orientations et mesures évoquées ici ne sauraient être décidées et mises en œuvre par la seule CSNC. Afin de susciter une large réflexion, discuter des meilleurs choix possibles, de mener une analyse de fond sur le culturisme naturel, et de veiller à la bonne mise en place des mesures évoquées ici, mais aussi d'autres possibles, nous proposons de convoquer *des assises du culturisme naturel* le plus tôt possible.

Ces assises, convoquées le plus rapidement possible sous une forme à déterminer, constitueront le point de départ de notre action permettant de concrétiser plus efficacement "un projet pour le culturisme".